



# KERLOUAN

## INFORMATIONS MUNICIPALES

Du vendredi 23 juin 2017



### Horaires de la Mairie

**Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi** : 8h15-12h15 et 13h15-17h - **Mercredi** : 8h15-12h15 - **Samedi** : 10h-12h (fermé pendant les vacances scolaires)

**Pour nous joindre** : Tél. 02 98 83 93 13 - [mairie.kerlouan@wanadoo.fr](mailto:mairie.kerlouan@wanadoo.fr)

Présence de 2 défibrillateurs : 1 près de la salle polyvalente et 1 près de la salle Omnisports à Lanveur

**Bulletin Municipal** : annonces à déposer pour le mercredi à 12h15 - **WIFI** : accessible Place de la Mairie - **Site** : [www.kerlouan.fr](http://www.kerlouan.fr) (Français et Breton)

### PERMANENCE DES ELUS

**MME ABIVEN, MAIRE** : Vendredi matin sur rendez-vous - **M. COLLIU CHRISTIAN (TRAVAUX-VOIRIE)** : Pas en juillet et août - **M. SALOU FRANÇOIS (ASSAINISSEMENT)** : Vendredi de 10h à 12h sur rdv - **MME GAC ET M. TANGUY (CCAS)** : Pas en juillet et août - **M. JARNIU NICOLAS (TOURISME, VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE, ANIMATION)** : Pas en juillet et août - **M. COLLEAU J-YVES** : Pour toutes questions ou suggestions, vous pouvez le contacter au 06 20 41 39 58

**Numéros d'astreintes** : En cas de fuite d'eau avant compteur ☎ 07 60 80 62 20 - En cas d'urgence, numéro des élus ☎ 07 61 80 08 65

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 9 juin 2017 et conformément aux dispositions des articles L123-1 et suivants du code de l'environnement, le Maire de la Commune de KERLOUAN a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de **rechargement en sable du cordon dunaire de Rudoloc sur la commune de KERLOUAN**. L'enquête sera ouverte du **mardi 27 juin 2017 au vendredi 28 juillet 2017 inclus** sur la commune de KERLOUAN. Cet avis et toutes les informations relatives au dossier seront mis en ligne sur le site Internet de la commune de KERLOUAN (<http://www.kerlouan.fr>). L'enquête publique s'ouvrira à la mairie de KERLOUAN désignée comme siège de l'enquête. Un exemplaire du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés en mairie de KERLOUAN. Pendant toute la durée de l'enquête, les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet, les adresser par écrit, ou par voie électronique, au commissaire enquêteur, à la Mairie de KERLOUAN, rue de la Côte des Légendes, 29890 KERLOUAN - [mairie.kerlouan@wanadoo.fr](mailto:mairie.kerlouan@wanadoo.fr). Ces observations seront tenues, dans les plus brefs délais, à la disposition du public au siège de l'enquête. Les observations du public seront consultables dans les meilleurs délais au siège de l'enquête et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête. Toute personne pourra également, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication auprès de la Commune de KERLOUAN du dossier soumis à l'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Monsieur Michel STRAUB, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire. Le commissaire enquêteur recevra les observations écrites et orales des habitants et des intéressés en mairie de Kerlouan : le **mardi 27 juin 2017 de 14h à 17h**, le **mercredi 12 juillet 2017 de 9h à 12h**, le **vendredi 28 juillet de 14h à 17h**.

Pour tout renseignement : Amélie LE JEUNE - DEHAY, chargée d'urbanisme, mairie de Kerlouan, 02 98 83 93 13, [mairie.kerlouan@wanadoo.fr](mailto:mairie.kerlouan@wanadoo.fr)

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête est clos par le commissaire enquêteur qui rencontre, dans la huitaine, le responsable du projet. Il lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le responsable du projet dispose d'un délai de 15 jours pour produire ses observations éventuelles. Toute personne pourra, après l'enquête publique, prendre connaissance en mairie de KERLOUAN ainsi qu'en préfecture, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Les personnes désirant obtenir communication du rapport et des conclusions devront en exprimer la demande auprès de ses services. Ces documents seront mis en ligne sur le site Internet de la commune. Le préfet du Finistère est l'autorité compétente pour autoriser le rechargement en sable du cordon dunaire de Rudoloc sur la commune de KERLOUAN.

\* **Horaires d'été** : La mairie sera fermée les samedis à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017.

\* **Permanence des élus** : Les permanences de Monsieur Colliou (adjoint aux travaux et voiries), de Madame Gac et Monsieur Tanguy (CCAS), et Nicolas Jarniou (Association et sports) sont suspendues en juillet et août. En cas de nécessité, vous pouvez joindre la mairie au 02 98 83 93 13.

\* **Bibliothèque Ti al Leor** ☎ 02 98 83 99 58 - [bibliotheque.kerlouan@orange.fr](mailto:bibliotheque.kerlouan@orange.fr) : **Sam 24** (10h30-11h30) : M. Troumelin, D. Eveillard - **Dim 25** (10h30-11h30) : L. Jeffroy, J. Kerbrat - **Mer 28** (10h30-11h30) : A. Yvon, P. Branellec (17h-18h) : M. Siche, F. vastel - **Ven 30** (16h30-18h) : M.T. Berthouloux, M.A. Gac.

\* **Plan canicule** : Dans le cadre du plan canicule et conformément à la loi (art L. 121-6-1 du code de l'Action sociale et des familles), le CCAS a ouvert un registre de recensement des personnes âgées, handicapées ou présentant des problèmes de santé, désireuses de se faire connaître. Cette inscription, facultative, peut se faire par simple lettre ou sur appel téléphonique en mairie (02 98 83 93 13). Le recueil de ces infos, tenu à la disposition du Préfet en cas de nécessité, permet

l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte. N'hésitez pas à vous faire connaître !

\* **Camping de Rudoloc** : Le camping de Rudoloc a ouvert ses portes le 17 juin 2017. Sandrine et Lorène seront les agents d'accueil, Christian sera notre agent de sécurité et Guénolé sera notre agent d'entretien pour la saison 2017.

\* **Terrain de Camping Kerlouanais** : Suite à un courrier de la préfecture datant du 3 mai 2016, Monsieur le Préfet nous informait des risques encourus sur la parcelle C n°136, espace règlementé affecté à la pratique du camping. « En effet, en l'état des connaissances actuelles issues de la cartographie des zones basses littorales notifiées aux maires concernés en décembre 2013, la parcelle C n°136 est située en zone d'aléa très fort ainsi qu'en zone de dissipation d'énergie, parcelle sur laquelle la hauteur d'eau en cas de submersion pourrait atteindre de 1,30 m à 2,23 m au vu des côtes altimétriques du terrain confrontées avec le niveau marin centennal sur le secteur (5,40 m GNF). **Au sein de ces zones dangereuses, l'aménagement de terrains de camping est interdit car susceptible de porter atteinte à la sécurité publique au sens de l'article R 111.2 du code de l'urbanisme** ». Aussi, comme il vous l'avait été signalé l'an passé, cette année, il n'y aura aucune



possibilité pour les kerlouanais et kerlouanaises d'installer leurs caravanes sur ce terrain. Cette mesure est mise en place pour votre sécurité.

\* **Risque de départ de feux - Appel à la vigilance** : Les conditions climatiques actuelles dans le département (faiblesse des précipitations et fortes chaleurs) rendent la végétation particulièrement vulnérable à l'incendie. Le Préfet du Finistère appelle chacun à la plus grande vigilance et au respect des règles élémentaires de précaution. Il est en particulier demandé de : respecter, d'une manière générale, l'interdiction de brûlage de végétaux en extérieur, y compris pour les activités d'élagage et forestières autorisées selon les conditions prévues par le Code rural : **ne pas jeter de cigarettes dans les espaces extérieurs ou le long des voies de circulation, ne pas allumer de feux (barbecue....) dans les espaces naturels ; L'usage du feu est interdit**



à toute personne dans les bois, plantations, forêts et landes, ainsi que dans les terrains qui en sont situés à moins de 200 mètres du 15 mars au 30 septembre (arrêté préfectoral n° 2014155-0001 du 4 juin 2014),

- s'agissant des barbecues allumés sur des propriétés privées :  
- en assurer une surveillance continue,  
- ne pas les installer sous le couvert d'arbres, ni à proximité de produits inflammables,  
- prévoir à proximité, une prise d'arrosage prête à fonctionner. La protection de chacun dépend de l'attitude responsable de tous.

\* **Sorties de classes à Kerlouan** : → **70 ans en 2017** : Faire la fête pour marquer cet événement, ça vous dit ? Alors, retenir la date du 21 septembre à Lanveur. Pour finaliser cette journée, rdv le lundi 26 juin à 18h dans la petite salle polyvalente. → **Sortie des 71 ans** (né en 1946) : Prévoyez les retrouvailles le jeudi 24 août sur le site de Lanveur.

## COMMEMORATION DE LA GUERRE 14-18

**Du lundi 25 juin 1917 au dimanche 1er juillet 1917 Sur les fronts belge et français.**

Les Anglais, cette semaine, poursuivent l'encerclement de Lens : c'est par le sud de cette ville que leur poussée, lente mais irrésistible, s'effectue ; après avoir pris la petite ville d'Avion, nos alliés ne se trouvent plus qu'à 1 200 m. environ de Lens. Les Allemands effectuent leur repli à la manière accoutumée : ils pillent et détruisent tout et entre Avion et Lens, au sud de la rivière Souchez, ils ont inondé le pays. Sur le front français, l'ennemi a montré une grande activité dans l'Aisne et au nord-ouest de Reims. Sur la rive gauche de la Meuse, la lutte d'artillerie a pris un caractère d'extrême intensité, dans la région du bois d'Avocourt : la puissance de nos feux a réussi à désorganiser l'attaque qui a pu prendre pied, cependant, en quelques points de notre première ligne.

**26 juin** : Débarquant de cinq transports de troupes partis de New York deux semaines plus tôt, la 1<sup>re</sup> division d'infanterie américaine met le pied sur le sol français à Saint-Nazaire.

**28 juin** : Gigantesque manœuvre de déception de l'armée britannique sur le front de Lens. Des centaines de mannequins et de maquettes de tanks sont déplacés à l'aide de cordage en même temps que des troupes arrière feignent de modifier leurs positions afin de faire croire à l'ennemi qu'une grande attaque est en cours de préparation. Les Allemands bombardent et mitraillent massivement les lignes, dévoilant leurs positions.



## ENSEMBLE PAROISSIAL DE LA COTE DES LEGENDES

- ✓ **Dimanche 25 juin** à 10h30 : messe à Plounéour - « Pardon de St Pierre et St Paul » - Pas de messe le samedi 24 juin à 18h.
- ✓ **Samedi 1<sup>er</sup> juillet** à 18h : messe à Guissény- **Dimanche 2 juillet** à 10h30 : messe à Goulven - « Pardon de St Goulven »
- ✓ **Pèlerinage diocésain à Lourdes** : Le pèlerinage aura lieu du 12 au 18 septembre 2017. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant au presbytère de Plounéour lors des permanences (tous les jours de 10h à 11h30). ☎ **02 98 83 40 59**. Une demande de dossier pour les personnes « malades ou handicapées » est également à retirer à la même adresse.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

12 Bd des Frères Lumière – Lesneven ☎ **02.98.21.11.77** - Courriel : [contact@clcl.bzh](mailto:contact@clcl.bzh) - Site : [www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh)

**Horaires** : Du lundi au jeudi : 8h - 12h et 13h30 - 17h – Le vendredi : 8h - 12h et 13h30 – 16h3

- **Enfance-jeunesse : Pass'loisirs** : animations sportives et de loisirs durant les vacances, pour les jeunes de 10 à 17 ans habitant la communauté de communes du Pays de Lesneven. Au programme du 3 juillet au 28 juillet 2017 et du 16 août au 1<sup>er</sup> septembre : **Du 3 juillet au 7 juillet** : Lun 3 juillet : handball - mar 4 juillet : Tchoukball - mer 5 juillet : Bâtonnets de pommes et sauce caramel - jeu 6 juillet : Hockey - ven 7 juillet : Beach soccer - **Du 10 au 13 juillet** : lun 10/07 : Volley - Mar 11 : Création d'un jardin japonais - Mer 12 : Accrobranches à la Penzé - Jeu 13 : 10h-12h tournoi de tennis de table, 14h-17h : Escalade/Tennis. **Du 17 juillet au 21 juillet** : Lun 17 juillet : Bracelets en Paracorde/Mini Tartelettes aux fruits – mar 18 juillet : 10h-12h : Tournoi de Badminton, 14h-17h : Basketball - Mer 19 juillet : calligraphie ; jeu 20 juillet : Les jeudi de la plage à Guissény - Ven 21 juillet : Récré des 3 curés à Milizac. **Du 24 juillet au 28 juillet** : Lun 24 : Confection de sac de plage - Mar 25 : Via Ferrata (taille obligatoire 1m40) à Ploungonvelin - Mer 26 : Tiramisu aux fruits - Jeu 27 : Thèque/Crêpes - ven 28 : Vendredi du sport à la plage du Moulin blanc à Brest. **Du 16 août au 18 août** : Mer 16 : Char à voile /Molky - Jeu 17 : 10h-12h Tournoi de Fustal 14h-17h : Fabrication de cerf-volant/gaufre - Ven 18 : Grand jeu Douaniers/Contrebandiers. **Du 21 août au 25 août** : Lun 21 : Fusées à eau/Pâte fimo - Mar 22 : Tennis de Table - Mer 23 : Top Chef, jeu 24 : Kayak ou Plongée - Ven 25 : Vendredi du sport à la plage du moulin blanc à Brest. **Du 28 août au 1<sup>er</sup> septembre** : Lun 28 : Biathlon laser - Mar 29 : Tournoi sportif et animation diverse et Barbecue avec l'espace jeune de Plouider - Mer 30 : Foot Golf à Lanrivoaré - Jeu 31 : Déco patch - Ven 1<sup>er</sup> : Multisports/Cuisine. **TARIFS** : forfait 2 activités = 12,50 €, forfait 3 activités = 18 €, forfait 5 activités (semaine) = 28 €. **Mini Stage** : Mini stage de 2 - voir 3 matinées pour les jeunes de 10 à 17 ans habitant la Communauté de communes du Pays de

Lesneven. Stage : Confection de Paréo : lundi 10 juillet et mardi 11 juillet. Mini stage ; peinture sur Enjoliveurs : mercredi 26 juillet et jeudi 27 juillet et stage de Capoeira : lundi 21 août, mardi 22 août et mercredi 23 août de 10h à 12h. Pour toutes ces animations : Un transport est mis en place au départ de chaque commune. Préinscriptions sur internet. Plus d'infos sur le site [www.pays-lesneven.fr](http://www.pays-lesneven.fr) , la page Facebook : service jeunesse pays de lesneven ou au 02 98 21 02 68.

- **Concours de chant : Les Tréteaux Chantants, c'est reparti !** Vous avez 50 ans et plus, aimez chanter seul ou en duo et le faire partager, **inscrivez-vous !** Deux pré-sélections auront lieu sur le territoire : le jeudi 14 septembre, 14 h à Saint Frégant et le mardi 19 septembre à 14h, à Plouider. A chaque date, douze candidats interprètent la chanson de leur choix devant un public nombreux et amateur de musique. Une finale avec les six meilleurs de chaque pré-sélection aura ensuite lieu salle multifonction Kerjézéquel à Lesneven le mercredi 26 septembre. Chaque communauté du territoire organise ses sélections et les gagnants se retrouveront en finale à l'Arena à Brest le jeudi 30 novembre. **Bonne ambiance garantie.** Les Tréteaux Chantants sont animés par Yvon Etienne et le duo Medley. Connus et reconnus, leur bonne humeur est toujours très appréciée, autant des candidats que du public. **Participer ?** Douze candidats par date, 14 et 19 septembre, douze candidats à accéder à la demi-finale et un seul à la finale. Inscrivez-vous rapidement, c'est l'occasion de passer un agréable moment et de partager votre passion. Des cadeaux sont offerts aux participants notamment un bouquet de fleurs et deux places pour la finale à l'Arena. **Contactez Marianne Piriou à la communauté Lesneven Côte des Légendes - 12, bd des Frères Lumière – 29260 Lesneven 02 98 21 13 43 – comptabilite@clcl.bzh**



**Tri sélectif : Le point vert** : Contrairement à une idée reçue, le Point Vert ne veut pas dire que l'emballage est recyclable. Il signifie que l'entreprise qui met en vente ce produit contribue au financement de la collecte, du tri et du recyclage des emballages. **Plus d'infos** : [tri@clcl.bzh](mailto:tri@clcl.bzh)

## ACTIVITES SPORTIVES

\* **Ecole de Rugby de l'Aber Plouguerneau** : Samedi 24 juin : porte ouverte au club au Grouanéc de 14h à 16h pour tous les licenciés du club et tous ceux et celles à partir de 4 ans jusqu'aux adultes, filles et garçons, qui souhaitent découvrir et s'essayer à la pratique du rugby, sans aucun engagement immédiat. Venez nombreux ! ☛ **M6-M8-M10-M12 et M14** : Entraînement 14h à 16h dans le cadre de la porte ouverte. **Formation arbitrage à Landerneau** : Départ club 13h13 pour les M12 et M14 qui se sont inscrits. **Mercredi 28 juin** : ☛ **M10-M12-M14** : Entraînement au Grouanéc 17h à 18h30, option porte ouverte pour accueillir les nouveaux pratiquants  
\* **Hand Ball Côte des Légendes** : La permanence de licences pour la saison 2017-2018 se déroulera le samedi 1er juillet et dimanche (Matin) 2 juillet 2017 au Club House de Kerlouan. **Pour une nouvelle inscription il est nécessaire de fournir** : photo, attestation médecin

(mention handball en compétition), autorisation parentale, photocopie livret de famille ou pièce d'identité de l'enfant. La gestion des licences étant informatisée, nous fournir un e-mail valide. **Pour un renouvellement** : Attestation médecin (mention handball en compétition), autorisation parentale

\* **Tennis Club de la Côte des Légendes** : Samedi 1er juillet aux terrains du Lividig à Brignogan : **assemblée générale** à 11h et **tournoi interne**. Juillet et août : stages collectifs enfants, cours particuliers, stages perfectionnement, locations de courts. Rens. au **02 56 31 84 58** [tc.cotedeslegendes@fft.fr](mailto:tc.cotedeslegendes@fft.fr), [www.club.fft.fr/tc.cotedeslegendes](http://www.club.fft.fr/tc.cotedeslegendes)

\* **Football Club – Côte des Légendes** : Une permanence pour les licences (jeunes et adultes) aura lieu le mercredi 28 Juin au stade de Lanveur de 17h30 à 19h30. Attention, ce sera la seule et l'unique permanence.

## VIE ASSOCIATIVE



☛ **Fête de la musique** : Samedi 24 juin à 19h30 – Au bourg - Apéro musical salsa avec Juanito FENTES suivi du groupe Welcome to the Sea Valley qui reprendra des morceaux rock et pop rock avec un répertoire très varié : Placébo, Muse, U2, Radiohead, red Hot, Lenny Kravitz, Téléphone... Grillade, frites, crêpes et buvette. Gratuit – Organisé par le Comité d'Animation de Kerlouan

☛ **Association des Pêcheurs Plaisanciers du Pays Pagan** : Reprise des permanences **jusqu'au au 5 août inclus**, tous les **samedi matin de 10h à 12h**. Règlement des cotisations de l'année. Accueil des nouveaux adhérents. Nous vous informons sur les mouillages, les nouvelles réglementations, sécurité, quotas, taille des prises etc... Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements. Vente de pied à coulisse et règles pour les tailles (attention aux contrôles). N'hésitez pas à passer nous voir, vous êtes les bienvenus. Pour les personnes intéressées par la journée « coupe de goémon » inscriptions au ☎ **09 89 42 70 16** ou **06 78 44 93 55** également par mail : [a4p@orange.fr](mailto:a4p@orange.fr)

☛ **Les Amis des sentiers de randonnées de Kerlouan** : Activité sur les chemins et sentiers de la commune le **mer 28 juin**. Rdv au local technique à 13h30.

☛ **La 16ème édition du Marathon du Finistère, La Transléonarde** aura lieu le week-end du 24-25 juin. Nous vous invitons à venir nombreux encourager les coureurs sur le parcours, et à l'arrivée à Guissény entre 11h et 14h. Programme : **Samedi 24 juin**, à Plouescat : animations pour les enfants de 15h à 18h et soirée festive (pêla ou pâtes bolognaises fraîches) animée par le groupe Libenter (chants de marins) à partir de 18h30. Sur réservation ☎ **02 29 61 13 60**.

**Dimanche 25 juin** - Plouescat : A partir de 9h : Départs de l'Epreuve Handisport, du Marathon du Finistère et du Marathon Duo. Goulven : arrivée de l'Epreuve Handisport et passage de relais du Marathon Duo Kerlouan (Ménéham) : départ du Trail des Naufrageurs à 10h Guissény : départ des Marches Côtières 10 km et 18 km. Arrivées des Marathonniens, Duo, Trail et Marches. Kig ha Farz ouvert à tous (à partir de 12h -13 € - Sur réservation au **02 29 61 13 60**). Rens. et inscriptions : Office de tourisme de la Côte des Légendes - **02 29 61 13 60 / 06 80 16 36 02** - [www.transleonde.com](http://www.transleonde.com) / [info@transleonde.com](mailto:info@transleonde.com). Permanences d'inscriptions les 23 et 24 juin à l'office de tourisme de la Côte des Légendes à Lesneven (14h-17h30).



☛ **ACALI** (association des commerçants et artisans du littoral des légendes) : rdv le lundi 26 juin à 19h30 à l'entreprise Gervez à Guissény. A l'ordre du jour, organisation autour de la fête de l'économie locale +

questions diverses. Vous ne recevez pas les mails de l'association ? Faites le nous savoir : [acallassociation@gmail.com](mailto:acallassociation@gmail.com) ou au **06 63 95 35 02**.

☛ **ASRK - Section marche** : Dimanche 25/06 : Transléonarde - pas de marche à Kerlouan ; possibilité de participer à la marche "transléonarde" au départ de Guissény. 2 circuits proposés : 10 km et 18 km (voir circuits sur internet) - Contacter Françoise Schmitt - [annefrancoise.schmitt@wanadoo.fr](mailto:annefrancoise.schmitt@wanadoo.fr). Mardi 27/06 : Rando à la journée à Châteauneuf du Faou - Départ de Kerlouan à 8h30 - Marche possible à Kerlouan à 13h45 - Circuit à voir sur place. Jeudi 29/06 ; rdv à 9h30 face aux salles polyvalentes. Une date à retenir : jeudi 6 juillet : Marche avec nos amis brestoïse suivie d'un repas en commun. Rens. : J.J. Le Bars **02 98 83 94 35** - Mail : [lebarsje@orange.fr](mailto:lebarsje@orange.fr)- Notre site : [randokerlouan.fr](http://randokerlouan.fr)

☛ **Comité d'animation de Boutrouilles** : Réunion des bénévoles ce vendredi 23 juin au poste SNSM.

☛ **ADMR de Lesneven-Côte des Légendes** : Assemblée Générale ordinaire le mer 28 juin, à partir de 14h30, à l'Espace rencontre, rue du Château d'Eau à Plouider. L'association y convie les personnes aidées, les membres de leurs familles ainsi que toute personne intéressée par ses activités. Un rafraichissement sera servi à l'issue de la réunion.

☛ **Club "Les Tamaris" - Section Gym Douce** - Lors de la séance du jeudi 29 juin, vous pourrez renouveler votre inscription pour la saison 2017-2018. Merci d'apporter un chèque de caution de 10 €. Pensez au certificat médical pour la rentrée de septembre. Contact : Danielle SIMON ☎ **02 98 83 95 11**.

☛ **Fest Deiz sur le site de Meneham en Kerlouan** organisé par l'Association Avel deiz ☎ **06 83 26 13 47** le 25 juin à partir de 15 heures avec la participation des groupes Paotred pagan et Dizours. Vente de pastes 10h30-12 h et à partir de 14h30. <http://aveldeiz-meneham.e-monsie.com>

☛ **Pétanque Kerlouanaise** : La sortie du club aura lieu le mercredi 19 juillet (et non le 22/07). Rdv à Lanveur à 11h30. Inscription chez Denis Salou **06 73 62 59 47** avant le 12 juillet. Participation 15 €/pers.

☛ **Club « Neiz Patch »** : Le club de patchwork de Kerlouan exposera ses travaux à la chapelle Ste Anne au bourg du samedi 8 au dimanche 16 juillet (ouverture ; 10h-12h et 14h30-18h30 sauf le 10/07 au matin).

## ACTIVITÉS COMMERCIALES

☛ **Le Colibri Magpresse** : Avec ce magnifique beau temps, arrivent les nouveautés. Le rayon femme est encore plus fourni que l'an passé ! Votre tee-shirt sera d'inspiration bretonne ou marine, coloré ou discret, romantique ou festif, à manches longues ou courtes, vous préférez une marinière ? Nous avons ce qu'il vous faut. Vous souhaitez un modèle homme ? Pas de problème ! Un très grand choix jusqu'au XXXL selon les modèles. Des tongs bretonnes ? On a ça aussi !

☛ **Au Jardin de Lezerider** ☎ **06 70 98 98 20** : La vente directe de légumes frais et de saison (Certification biologique) se fait le samedi de 10h à 12h30. (Direction plage du Crémieu). Possibilité de panier sur demande.

☛ **Sarl Serge Jaffré** : Thomas Jaffré ☎ **07 85 75 50 64** ou **02 98 83 94 02** – Electricité, plomberie, chauffage, sanitaire, salle de bain, poêle, pompe à chaleur. Neuf, réparations, dépannage, ramonage. Devis gratuit.

☛ **Sarl Eric Habasque – Kerelec** : Electricité, chauffage toutes énergies, rénovation salle de bain, entretien chaudière, ramonage cheminée et poêle ☎ **02 98 85 90 65** ou **06 08 09 62 12**.



➔ **Patty Coiffure** ☎ 02 98 83 98 54 : Coiffure esthétique, ongles, soin du visage et corps. Votre espace homme a été modifié. Venez profiter des prestations barbier. Site : [www.pattycoiffure.fr](http://www.pattycoiffure.fr).

➔ **Menuiserie Rozec** ☎ 06 87 70 43 12 : Olivier Rozec, artisan certifié RGE, vous propose ses compétences pour tous travaux de construction et de rénovation extérieur/intérieur : Fenêtre, bardage, palissade, terrasse, placo, parquet, etc. Mail : [menuiserie.rozec@wanadoo.fr](mailto:menuiserie.rozec@wanadoo.fr)

➔ **Restaurant La P'tite Fringale** – Rue de la Côte des Légendes ☎ 02 30 82 34 54. Ouvert du lundi au samedi le midi et vendredi et samedi le soir. Fermé le dimanche – ouvert sur réservation de groupe – **Formule à 13,50 € du lundi au samedi midi uniquement. Possibilité de plats à emporter sur commande.**

➔ **Auberge de Meneham** ☎ 02 98 83 90 26 : Ouvert tous les jours de 11h à 21h. Pour vos rassemblements familiaux ou professionnels ou pour toutes autres occasions nous avons créé des menus sur mesure avec possibilité de salle privative. Menu du jour du lundi au vendredi midi avec le jeudi Kig ha Farz.

➔ **Rénovation et aménagement intérieur/extérieur Bruno Gac - Menuisier** ☎ 06 75 04 50 93 : Isolation, placo, parquet, lambris, dressing, pose de cuisine, salle de bain, terrasse, abri,... [gac.bruno@orange.fr](mailto:gac.bruno@orange.fr)

➔ **Sarl Loïc Pierre et Cie** ☎ 02 98 83 93 45 ou 06 71 86 90 33 : Vente de bois de chauffage, pellets, granulés, bois densifié. Venez vite en profiter !

➔ **Restaurant Le Galion** ☎ 02 98 83 93 20 : Ouvert 7 jours sur 7 – En semaine des menus à partir de 9,50 €, sa nouvelle carte, et le dimanche midi menu à 18 € avec : buffet d'entrées à volonté, plats chauds (steak, faux-filet grillé sauce béarnaise ou cabillaud en croûte de persillade ou moules-frites) et buffet de dessert. **Nouveau en service continu** : Un grand choix de crêpes salées et sucrées, des salades et des crêpes de glaces servies en salle ou sur sa terrasse côté sud.

➔ **Boucherie Kerjean-Cote des Legendes** ☎ 02 98 83 91 59 ou 02 98 83 80 66 : - **mar** : kig ha farz : 8 € ; bœuf aux carottes : 6.50 € ; fricassée de poulet à la crème : 5.50 € - **mer** : couscous : 6.50 € ; endives au jambon : 4.80 € ; jarret rôti, pommes de terre : 5.50 € - **jeu** : lapin-sauce moutarde : 6.50 € ; cassoulet maison : 7 € ; bœuf bourguignon : 6.50 € - **ven** : hachis parmentier : 14.50 €/kg ; St pierre aux petits légumes 6 € ; Paëlla : 7 € ; blanquette de veau : 6.80 € - **sam** : lasagnes 14.50 €/kg ; jambon à l'os : 6.80 € ; rôti de porc-sauce moutarde : 16 €/kg ; pintadeau farci à l'abricot : 6.50 € - **dim** : kig ha farz : 8 € ; gigot d'agneau à la crème d'ail : 25€/kg ; poulet rôti : 11 €. Magasin ouvert tous les jours sauf le lundi. Livraison possible tous les jours vers 12h sauf le lundi.

➔ **Facility Residence** ☎ 06 87 34 57 41 : Elle vous propose différents services toute l'année : gestion de vos locations saisonnières, vigilance de votre bien, présence pour intervention artisans, suivis de vos travaux de rénovation. Devis personnalisé. [bihanflorencia@gmail.com](mailto:bihanflorence@gmail.com) ou [www.facilityresidence.fr](http://www.facilityresidence.fr)

➔ **La Corbelle** : brasserie artisanale installée à Kerlouan est présente sur le marché tous les dimanches. Vente directe également à la brasserie, rens. et prise de rdv au 07 84 29 92 16 ou par mail [brasserie.la.corbelle@gmail.com](mailto:brasserie.la.corbelle@gmail.com)

➔ **Crêperie «Le Marronnier»** - Rudoloc ☎ 02 98 83 95 73 : La crêperie sera fermée jusqu'au 30 juin inclus.

➔ **La Fée du Jardin** : Paysagiste installée sur Kerlouan, je suis à votre disposition pour vos projets et travaux dans votre jardin. Création et entretien de jardins, abattage et élagage. Devis gratuit 50 % de réduction ou crédit d'impôt pour les particuliers uniquement sur les prestations d'entretien ☎ 06 40 18 86 92 - [lafeedujardin29@gmail.com](mailto:lafeedujardin29@gmail.com)

➔ **Claude Le Vourc'h – conseiller immobilier à Kerlouan** : Compte tenu de la demande actuelle, je recherche des biens immobiliers proche de la mer sur les communes de Guissény, Kerlouan et Plounéour-Brignogan-Plages. Depuis 8 ans, j'assure la diffusion de votre bien sur internet et le suivi de votre dossier jusqu'à la signature chez le notaire ☎ 06 74 80 79 14 – [claudel.vourc'h@safti.fr](mailto:claudel.vourc'h@safti.fr)

➔ **Isa coiffure mixte** ☎ 02 98 83 99 51 : Nous aurons le plaisir de vous accueillir tout l'été, pour divers prestations tel que : chignon, mèches, coupes, lissage brésiliens.. Du nouveau, vente de produits bio. Idées cadeau : Parures de bijoux, bracelets et foulards.

➔ **Biodanza et EFT** ☎ 02 98 83 99 51 : Stage de danse et d'harmonisation des émotions : 2 pratiques quotidiennes complémentaires pour libérer notre joie de vivre du 7 au 11 août à Kerlouan. Prix : 250 € le stage (hébergement et repas non compris). Rens : Michèle Audureau ☎ 06 50 85 32 40 – Eva Ruimy ☎ 06 18 52 51 97

➔ **Beg Ar Vill** : la saison de moules de cordes de pleine mer de Beg ar Vill commencera dès le 1er Juillet aux viviers à Landéda : les moules seront disponibles à la vente dès le dimanche 2 juillet à Kerlouan puis tous les jeudis comme d'habitude à partir du jeudi 6 juillet : avis aux amateurs, qu'on se le dise! Renseignements et commandes au 02 98 04 93 31.

➔ **La Ferme de Rumiadou- producteur de volailles fermières** à Tréfleze, sera présent sur la place de la mairie, le samedi 24 juin de 17h à 18h pour une vente de poulets fermiers prêts à cuire élevés en plein air. Rens. et Possibilités de réservation : Pascal Bescond : 06 82 20 29 99.

## PETITES ANNONCES

**A vendre** : ☎ Aux Iles 2 lots de terrain constructibles de 1470 m<sup>2</sup> et 1312 m<sup>2</sup> avec permis de construire et plans de maison a **Proposition de cours** : Anglophone, enseignante d'anglais avec CAPES, donne cours d'anglais tous niveaux ☎ 06 52 01 76 21.

ccordés ☎ 02 98 80 26 86 ou 06 70 10 69 00

**Recherche** : ☎ Urgent, recherche maison à louer à l'année, secteur kerlouan,

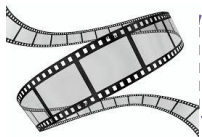
Guissény, Lesneven. Maison avec si possible 3 ch, garage et jardin. Pour un couple avec 2 enfants et animaux domestiques (propres) ☎ 06 98 48 03 96.

☎ Grande caravane tout confort ☎ 06 35 91 48 41

**Offre d'emploi** : L'ADMR de Lesneven-Côte des Légendes recherche des collaborateurs à compter de juillet 2017 pour assurer des remplacements de congés d'été d'aides à domicile. 1ère

expérience réussie serait un plus. Contrats à durée déterminée sur antennes de Plouider, Ploudaniel et Kerlouan. Tél. 02 98 21 26 30 ou par mail : [gestionlesneven@29.admr.org](mailto:gestionlesneven@29.admr.org)

**Avis** : Pendant la période d'essaimage, vous pouvez découvrir un essaim d'abeille dans votre jardin, n'hésitez pas à téléphoner ☎ 06 69 99 74 99 pour l'enlever gratuitement



**Cinéma Even** : *Les contes de la ferme* – tarif unique : 3 € sam 24 à 10h — *Marie-Francine* : ven 23, sam 24, lun 26 à 20h15 – *Ce qui nous lie* : jeu 29 à 20h15, dim 2 à 10h45, lun 3 à 20h15 – *Baywatch* – *alerte à Malibu* : ven 30 à 20h15, sam 1<sup>er</sup> à 20h15, dim 2 à 20h15

<b>M E M O</b>	MÉDECINS DE GARDE : Faire le 15. INFIRMIÈRES DE GARDE : Cab. CORFA - LE LÉA - RAOUL - GAC- Kerlouan ☎ 02 98 83 91 94 Cab. OLLIVIER - Kerlouan ☎ 02 98 83 93 83 PHARMACIES DE GARDE ☎ 32 37 A.D.M.R. : Rue Sainte Anne - Kerlouan ☎ 02 98 25 68 53 Bureaux ouverts de 9h à 12h ; l'après-midi sur rdv. Fermés le mercredi et le samedi. CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE (CLIC) : Permanence sur rdv au centre hospitalier de Lesneven ☎ 02 98 21 02 02 LES AMITIÉS D'ARMOR – Maintien à domicile des personnes âgées et handicapées 7j/7 ☎ 02 98 84 61 44 ou 02 98 84 61 98 ADAPEI sect. territoriale Lesneven (Ass. Départ. Parents et amis de Pers. handicapées mentales) : Mme Laurent ☎ 02 98 25 64 21 - 08 77 66 50 58 ASSISTANTE SOCIALE DE LA CRAM : perm sur rdv tous les mardis 9h à 12h et 13h30 à 17h à la CPAM de Lesneven, 12, r Marné ASSISTANTE SOCIALE : 02 98 83 23 66 – Mme Fortin – A Kerlouan le 3 <sup>ème</sup> jeudi : 14h à 16h (sur rdv pris) au CDAS de Lesneven.	ASP DU LÉON (accompagnants bénévoles auprès des malades et entraîne aux familles, enfants, ados et adultes confrontés à la mort) ☎ 02 98 30 70 42 - 06 04 09 57 99 Réseau RESPECTE (soins continus) ☎ 02 98 30 70 01 OFFICE DE TOURISME – Lesneven Côte des Légendes : Bourg : Fermé - A Meneham : Du lundi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Dimanche et fêtes de 14h à 18h. ☎ 02 98 83 95 63 - Mail : <a href="mailto:tourisme@lesneven-cotedeslegendes.fr">tourisme@lesneven-cotedeslegendes.fr</a> S.N.S.M. Plages de Boutrouilles ☎ 06 84 03 41 54 – 06 74 39 81 63 – 07 60 80 62 03 CROSS CORSEN ☎ 02 98 89 31 31 ou 196 Correspondant TÉLÉGRAMME ☎ 06 86 38 19 12 – <a href="mailto:herve.pronost@laposte.net">herve.pronost@laposte.net</a> Correspondant OUEST FRANCE ☎ 02 98 83 59 40 – <a href="mailto:letissier.marc@wanadoo.fr">letissier.marc@wanadoo.fr</a> DÉCHETTERIE LESNEVEN : 9h à 12h et 14h à 17h45 ☎ 02 98 21 09 36 TAXI KERLOUAN : Calonnec-Bourny ☎ 02 98 83 96 35 (transport médical assis) LA POSTE : ouverte du mardi au samedi 9h30 à 12h. Fermée le lundi. MARCHÉ : Tous les dimanches de 9h à 13h, Pl de la Mairie CIMETIERE : Portail ouvert le vendredi de 9h à 17h (accès avec un véhicule). DEPANNAGE ELECTRIQUE ☎ 09 726 750 29 DEPANNAGE TELEPHONE ☎ 1015
	LE PRONE PAR MAIL : Les personnes désireuses de recevoir le prône par mail peuvent adresser une demande : <a href="mailto:accueil.mdk@wanadoo.fr">accueil.mdk@wanadoo.fr</a> (dépôt des annonces sur cette adresse mail, sur le site internet ou en mairie)	